



### CATEGORIE « DEUXIEME CHANCE »

Pour ce prix, il n'y a pas de secteur d'activité prédéterminé. Il s'agit d'encourager des projets de création portés par des personnes ayant un projet de réinsertion professionnelle passant par la création d'entreprise et ayant traversé des difficultés par le passé (problèmes de santé, épreuves affectives, ruptures subies du parcours personnel et professionnel, cumul d'épreuves ...) ou actuellement dans une situation délicate, voire de précarité. Une pondération spécifique des critères est associée à ce prix.

### PRIX DE LA CATEGORIE

#### **Un Pack Entrepreneur qui comprend :**

- ⇒ Un prix en numéraire de **5 000 €**, offert par la **Fondation de la 2ème Chance**.
- ⇒ Un hébergement en pépinière de 6 mois qui comprend le prix de location d'un bureau équipé (surface minimum 9 m<sup>2</sup>), les charges locatives, l'accès Internet et l'accompagnement du projet/de l'entreprise, offert par le **CEI**.
- ⇒ Un livre sur la Méthodologie de la Création d'Entreprise offert par **l'APCE**